

# FORTSCHWIHR

## INFOS N° 138 | FEVRIER 2023 |

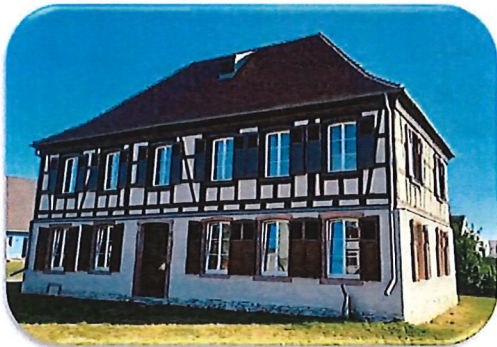


### AVENIR DE L'AUBERGE :

Voici des nouvelles concernant l'avenir de notre Auberge.  
Nous avons obtenu le maximum d'informations espérées, et nous pouvons assurer la réunion publique promise.  
Nous vous invitons tous très cordialement à une réunion publique :



le jeudi 9 Mars 2023 à 19H30  
dans la Salle Communale de Fortschwihr



Nous espérons que vous serez très nombreuses et nombreux.  
Il s'agit effectivement d'une décision importante à prendre : Patrimoniale et Budgétaire.

Cela concerne un beau bien historique dont l'avenir doit tous nous concerner.

Christian VOLTZ,  
Maire de Fortschwihr

### UKRAINE : 1 AN DÉJÀ

Déjà un an depuis notre cérémonie. Contrairement à ce qui a été annoncé dans les DNA, je n'ai jamais prévu de faire une cérémonie pour marquer l'année de guerre.

En revanche, nous avons choisi d'allumer des lampes de « JAUNE et BLEU » à l'entrée de la mairie, les nuits de Samedi et Dimanche.

« Nous pensons à eux »

Christian VOLTZ, votre Maire.



### COMMUNE DE FORTSCHWIHR

[www.fortschwihr-alsace.fr](http://www.fortschwihr-alsace.fr)

03.89.47.41.89

[mairie.fortschwihr@wanadoo.fr](mailto:mairie.fortschwihr@wanadoo.fr)

Retrouvez les actualités  
de la commune sur :



la page officielle  
Commune de Fortschwihr  
@fortschwihralsace

Ou  
en téléchargeant  
l'application mobile gratuite

**INFOS COMMUNE**

APP

### CONSEIL DES SAGES :

Lundi 27 février, lors de la réunion mensuelle du Conseil des Sages, Jean HUNSINGER a présenté les 5 blasons des Diables Rouges, emblème du Régiment du 15-2 de Colmar. Ces blasons seront fixés sur les bunkers de Fortschwihr.



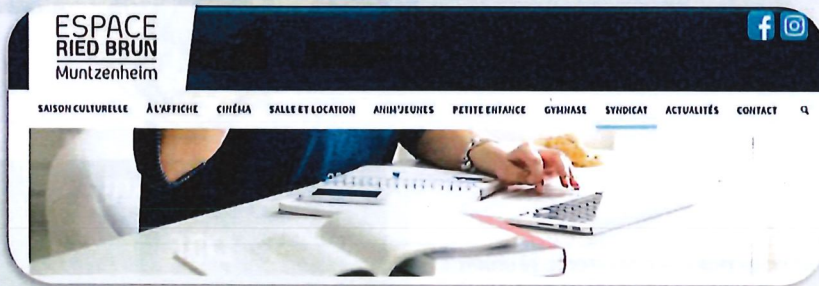
Quelle belle réalisation !  
D'autres étapes approchent.  
A suivre...

Monsieur le Maire, Christian VOLTZ  
Les Adjoints au Maire,  
Le Conseiller Municipal Délégué,  
chargé de la Communication,  
Vincent CAUSSE



## SYNDICAT PÔLE RIED BRUN - COLLÈGE DE FORTSCHWIHR :

Modifications des statuts : le Syndicat a été créé par arrêté préfectoral le 17/12/2015 par substitution du Syndicat Intercommunal des Affaires Culturelles du Canton d'Andolsheim (SIACCA) et extensions de ses compétences.



Après 7 ans de fonctionnement de la structure, les élus ont souhaité apporter quelques modifications aux statuts existants, principalement sur 3 points :

- Le changement de dénomination du syndicat
- Une nouvelle répartition du nombre de délégués en fonction de la population et des compétences transférées au syndicat mixte à la carte
- Une précision des compétences exercées à ce jour depuis 2016 quant à leur contenu

Les propositions de modification ont été examinées et validées par les délégués des communes adhérentes réunis en comité syndical en date du 21/02/2023. A partir de cette notification, la commune de Fortschwihr dispose d'un délai de 3 mois pour approuver ces modifications conformément à l'article 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal de Fortschwihr.

## LE VILLAGE EN LED – 2<sup>ème</sup> TRANCHE :

La 2<sup>ème</sup> et dernière tranche de mise en place de l'éclairage public en LED dans notre village a été réalisée début février.

A l'issue de ces quelques jours d'installation, tout le village sera éclairé en LED.



Les 3 E :  
Éclairage.. Écologie.. Économies..

CQFD\*

\*Ce Qu'ils Font pour Demain.

## ASSAINISSEMENT - TRANCHE 2022 :

Les semaines avancent et le chantier se poursuit normalement, les conditions météorologiques plutôt favorables de ces derniers jours ayant permis à l'entreprise EUROVIA d'intervenir simultanément sur plusieurs secteurs géographiques et sur différents supports (collecteur principal des Eaux Usées, branchements particuliers Eaux Usées et Alimentation en Eau Potable, collecte et traitement des Eaux Pluviales, pose de nouveaux enrobés).

Ainsi, fin février, la rue du Bois fleuri et la rue des Vosges sont entièrement terminées.

Les équipes d'Eurovia s'affèrent maintenant rue Bartholdi où il ne manque qu'à terminer un faible linéaire du fil d'eau central (béton CC1) avant le nouvel enrobé ; les rues Conrad Pfeffel, Grand Jardin et Noyer dans lesquelles les équipements encore à installer sont quasiment tous identiques (un peu de réseau principal rue du Noyer).

Les contrôles d'étanchéité et ITV seront effectués dans la foulée.

Les premiers "coups de pioche" pour la pose du réseau principal, rue de la Krutenau, pourraient être donnés à partir du 6 mars.

D'une manière générale, c'est plutôt la mise en place, parce qu'inexistants jusqu'à maintenant et/ou le renforcement d'équipements dans la collecte et le traitement des eaux pluviales, qui ont prolongé le délai total de réalisation estimé (drains, décanteurs, puits perdus).

En ce qui concerne la tranche 2023, les premiers sondages ont été réalisés rue de la Forêt sur le réseau de distribution d'Eau Potable (AEP).

Le programme définitif de réalisation (tranche ferme et/ou optionnelle s'il devait y en avoir une) sera communiqué plus tard.



## AUBERGE :

J'ai fait visiter l'Auberge à un architecte, 35 ans en tant que numéro 2 au sein de l'entreprise SCHERBERICH.

La question posée concernait la conservation du bâtiment en l'état actuel.

Le bâtiment est « clos et couvert » en bon état.

Le seul problème pourrait être l'humidité.

Pour éviter le risque de condensation suite à l'éventuelle humidité il est impératif d'assurer une bonne ventilation.

## Voici l'analyse qui a été faite :

L'Auberge n'a pas de sous-sol.

Le Rez-de-Chaussée est une dalle en béton.

L'aération est assurée au moins une fois par semaine (grâce à un habitant).



Le toit dispose de grandes bouches d'aération.

L'aération se fait également à la base des tuiles au 2<sup>ème</sup> étage.

## Voici la conclusion :

L'architecte m'a assuré qu'aucune détérioration n'est à craindre en laissant l'Auberge comme elle est actuellement. Nous pouvons nous donner le temps de réfléchir. Mais la réunion communale tant promise et tant attendue pour statuer sur l'avenir de cette Auberge ne saurait... plus trop... tarder.

En attendant cela ne nous coûte rien...de plus...à part l'assurance annuelle.



## RECENSEMENT CITOYEN :

Chaque jeune Français, fille ou garçon de 16 ans, doit se faire recenser. Le recensement citoyen doit être fait à compter du 16<sup>ème</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>ème</sup> mois qui suit.



Il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, Permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française :

- avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif
- à partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Les convocations sont envoyées au début de chaque trimestre aux jeunes qui seront âgés de 16 ans cette année. A réception, vous devez faire la démarche de recensement vous-même.

Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

A la suite du recensement, la mairie délivre l'attestation de recensement.

## UN NOM POUR NOTRE ÉCOLE :

Le vendredi 10 février a eu lieu la réunion pour le choix du nom de notre école.

Nous avons eu 41 propositions.

Le choix de l'assemblée s'est porté sur 2 noms :

1. « École des Champs »
2. « École la Clef des Champs »

La Commission constituée pour ce 1<sup>er</sup> TRI a décidé de faire voter, pour le choix définitif, les 112 enfants actuellement scolarisés à l'École de Fortschwihr, ainsi que les 9 enseignants, soit 121 votants.

Ce vote sera effectué de manière très officielle comme pour des élections avec une urne et une liste d'émargement.

Il aura lieu en mars.

Nous vous tiendrons informés des différentes étapes à venir.



## LA ROSELIÈRE DE KUNHEIM :



À l'instar de nombreuses initiatives de nos municipalités qui organisent une Journée citoyenne, nous vous proposons de participer, selon vos disponibilités, à la cinquième semaine citoyenne de La Roselière qui se déroulera du lundi 27 au vendredi 31 mars 2023.

\* Vous pouvez accorder à cette semaine citoyenne quelques heures, une journée, ou plus, à votre convenance et en fonction de l'agenda des ateliers proposés (voir au verso) et des propositions de l'équipe d'accueil.



AVEC LE SOUTIEN DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE



TOUTES CES ACTIONS SE FERONT ÉVIDEMMENT DANS LE RESPECT DE LA VIE DES RÉSIDENTS

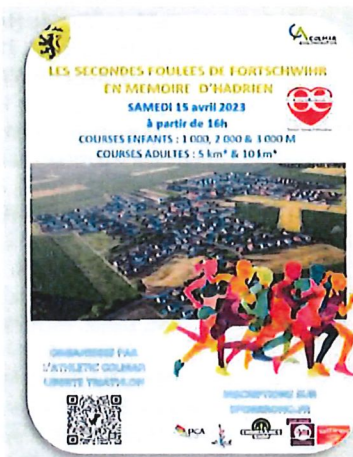
Cette semaine citoyenne sera le moyen de découvrir « de l'intérieur » La Roselière et de contribuer de manière concrète au mieux-être des résidents. C'est dans l'échange et dans le don de soi aux autres – notamment aux personnes en situation de dépendance – que se développent de nombreuses richesses humaines qui seront le fil conducteur de cette semaine citoyenne. Chaque demi-journée débutera par un café d'accueil des nouveaux bénévoles, temps convivial pendant lequel seront dispensées des informations géologiques à propos de la maison de retraite ainsi que de ses résidents.

Personne à contacter pour obtenir plus d'informations et pour l'inscription : Muriel JENNY, animatrice coordinatrice, 03 99 78 88 84, animation@roseliere.fr

Retrouvez nous sur la page facebook de La Roselière de Kunheim et sur le site de La Roselière : www.roseliere.fr

La Roselière

4 rue Jules Verne - 68320 KUNHEIM TEL 03 99 78 81 81 - FAX 03 99 78 81 80 - Site internet : www.roseliere.fr

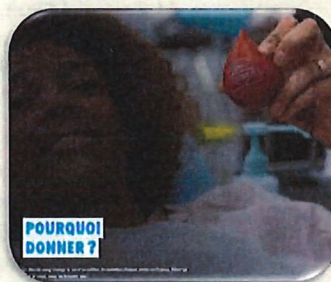


## LES FOULÉES DE FORTSCHWIHR :

Les inscriptions sont ouvertes :

Inscrivez-vous maintenant!

Sachez qu'une partie du montant des inscriptions sera versée à la Fondation Cœur & Recherche en mémoire d'Hadrien MILANO : [www.coeur-recherche.fr](http://www.coeur-recherche.fr)



## DON DU SANG :

L'Amicale des Donneurs de Sang de Fortschwihr vous accueillera :

le mardi 14 mars 2023 à partir de 16h30 jusqu'à 19h30 dans la salle communale de Fortschwihr.



## La Bouquinerie!

Heure du Conte

Comment être heureuse quand on est une licorne mais qu'on n'aime pas les paillettes ? Surtout quand on en sème à chaque émotion forte... la solution ? s'en débarrasser ! Facile à dire mais pas facile à faire...



Rendez-vous le :

Samedi 4 mars 2023 à 11h,

dans les locaux de la Bibliothèque de Fortschwihr.



COMMUNE DE FORTSCHWIHR :



**REPAS DES AÎNÉS**

Pour les Fortschwihrois et Fortschwihroises de 70 ans et plus \*

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier au repas des aînés offert par la commune qui aura lieu à la salle communale le

**DIMANCHE 26 MARS 2023, à partir de 11h30.**



Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre participation si cela n'est pas fait avant le 17 mars 2023 par téléphone : **03.89.47.41.89**

**CULTE CATHOLIQUE ET PROTESTANT :**

Célébration œcuménique le 12 mars 2023 à 10h en l'église St Laurent de Fortschwihr



**CULTUR'ET VOUS :**

Il est encore temps de prendre vos places pour cette soirée autour d'un spectacle qui vaut le coup !

**Cabaret A.J.**

*Faim... de rire*

La Bouquinette



**Samedi 11 Mars 2023 à 20h30**

**Salle des fêtes de Fortschwihr**

L'association La Bouquinette - section Cultur' et vous - vous invite à venir écouter et voir la revue satirique, en français, de sketches, chansons et mimes burlesques présentée par le Cabaret AJ.

La représentation aura lieu à la salle des fêtes de Fortschwihr.

Buvette et pâtisseries vendues ou bénéfice de La Bouquinette - pour financer les animations proposées toute l'année aux enfants et à leurs parents

12 € - inscription sur réservation avec paiement au 06 80 55 78 10

**DERNIÈRES MINUTES :**

La collecte des déchets verts nous permet de faire bénéficier d'un retour de compost aux habitants. Comme tous les ans, en avril, le compost sera mis à disposition proche du hangar communal. Vous serez prévenu sur notre application mobile « Infos Commune » - Fortschwihr.

**Joyeux anniversaire !**

**LES ANNIVERSAIRES DE MARS :**

- Mme Ginette LEFEBRE épouse PANNIER, 75 ans, le 4 mars.
- M. René CHRISTMANN, 83 ans, le 4 mars.
- M. Heinz WAGNER, 81 ans, le 5 mars.
- Mme Yolande SCHILLINGER épouse FURST, 72 ans, le 9 mars.
- Mme Martine ROUGIER épouse DIELAINE, 73 ans, le 10 mars.
- Mme Clairette SALOMON épouse WASSMER, 74 ans, le 10 mars.
- Mme Marie RUEMELI épouse BAUMGARTEN, 81 ans, le 11 mars.
- Mme Elfriede BINDER épouse GUILMAIN, 78 ans, le 11 mars.
- M. Daniel JURGENSEN, 76 ans, le 16 mars.
- Mme Mireille HASSENFRAZT épouse BRUNTZ, 71 ans, le 16 mars.
- M. André WILHELM, 75 ans, le 16 mars.
- Mme Danielle STOECKEL épouse SCHIRCKER, 86 ans, le 16 mars.
- Mme Marie FRERY, 75 ans, le 17 mars.
- Mme. Lysiane FRERE épouse JULIEN, 70 ans, le 21 mars.
- M. Jean SCHIRCKER, 87 ans, le 22 mars.
- M. Daniel BECHLER, 74 ans, le 25 mars.
- M. Daniel MOUCHETANT, 74 ans, le 26 mars.
- Mme Danièle GROSSHANS épouse BUSSER, 76 ans, le 26 mars.
- Mme Heide WURTZ épouse TRUNK, 81 ans, le 28 mars.
- M. Bertrand CLOR, 71 ans, le 28 mars.
- Mme Marie-Jeanne HUNSINGER épouse WOLFSPERGER, 77 ans, le 30 mars.

**GRANDS ANNIVERSAIRES DE FÉVRIER 2023 :**

Mme Jacqueline LEMEUR épouse VICIELI, 87 ans, le 19 février.



Mme Edith BOSSERT épouse REBERT, 85 ans, le 25 février.



**FORTSCHWIHR**

Rappel de quelques événements du passé à nos jours



**FORTSCHWIHR :**

En juin 2013, M. René TRUNK (conception et recherche) assisté par M. Yves LUDWIG (montage et réalisation) ont réalisé un recueil : « Rappel de quelques événements du passé à nos jours » sur Fortschwihr.

Pour obtenir gratuitement cet ouvrage, merci d'en faire la demande à la mairie soit par téléphone au **03.89.47.41.89** soit par mail [mairie.fortschwihr@wanadoo.fr](mailto:mairie.fortschwihr@wanadoo.fr). Nous remercions chaleureusement Messieurs TRUNK et LUDWIG.

Directeur de publication : Chrislan VOLTZ

Conception : Vincent CAUSSE

Ont participé à ce numéro :

Anne DAVID, Catherine TOITOT, Chrislan VOLTZ, Dominique ZERLAUTH, Estelle MEYER, La Bouquinette, Michel CAUMETTE, Vanessa BIGEL, Vincent CAUSSE.

Crédits photos :

Cœur & Recherche, Commune de Fortschwihr, Dominique ZERLAUTH, EFS, Infos Commune, La Bouquinette, La Rosellère, Les Foulées de Fortschwihr et Messieurs TRUNK et LUDWIG.

